



UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Préparation de l'offre de services, Propriété intellectuelle et Valorisation des résultats de la recherche universitaire

Karine Herreyre, Ph.D.

Agente de valorisation

Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

2 décembre 2009

Valorisation des résultats de la recherche universitaire

- Valoriser ?
 - ... c'est mettre à disposition de la Société les résultats de la recherche qu'elle a financée. Cette mise à disposition doit permettre un développement économique ou social de la Société (création d'emploi, mieux-être de la population, etc.). ¹
 - Publications et communications scientifiques
 - Échange et transfert de connaissances
 - Recherche en partenariat
 - Contrats de recherche, de services
 - Transfert technologique, commercialisation



UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

	Résultats de la valorisation	Type de protection de la PI
Arts, lettres et communications	<ul style="list-style-type: none"> • Expositions et vente d'œuvres artistiques • Vente d'œuvres littéraires et dramatiques 	Droits d'auteur (œuvres artistiques, musicales, littéraires, dramatiques et logiciels)
Sciences sociales et humaines / Éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation et contrats de recherche (organismes publics, parapublics, internationaux) • Vente de documents éducatifs et de logiciels 	Droits d'auteur (œuvres artistiques, musicales, littéraires, dramatiques et logiciels)
Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation et contrats de recherche pour l'industrie • Création d'entreprises dérivées • Vente de logiciels 	Droits d'auteur (œuvres artistiques, musicales, littéraires, dramatiques et logiciels)
Sciences naturelles, génie, informatique et santé	<ul style="list-style-type: none"> • Inventions (produits et procédés) • Création d'entreprises dérivées (services de consultation et entreprises technologiques) • Consultation et contrats de recherche surtout pour l'industrie 	Brevets (produits et procédés)

Offre de services: contexte

- Recherche commanditée²
 - Partenaire externe
 - Problématique précise
 - Contrat de recherche

⇒ Préparation d'une offre de services

- Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche (DECSR)



Préparation de l'offre de services: aspect technique

- Cadre
 - Problématique soulevée par le partenaire
- Description de l'approche des travaux
 - Objectifs, méthodologie
- Membre de l'équipe de recherche impliqués
 - Chercheur principal et titre des autres participants



Préparation de l'offre de services: aspect technique

- Risque technologique
- Calendrier
 - Étapes du projet
- Produits à livrer
 - Prototype, logiciel, rapport tous les 6 mois, 3 mois après la fin du projet



Préparation de l'offre de services: aspect budgétaire

- Estimation des coûts
 - Budget sur une base **forfaitaire**
 - **Frais indirects de recherche**
⇒ « *Les travaux sont réalisés au coût forfaitaire de X\$ incluant les frais indirects de recherche* ».
 - Exemple de budget: formulaire d'ouverture de compte²
 - Budget détaillé = guide interne

[2] http://www.uqac.ca/recherche/professeurs/ouverture_compte.php

BUDGET

Postes budgétaires	Montants
1. Salaire et avantages sociaux (assistants, étudiants, etc.)	-----\$ estimation
2. Équipement	_____ \$ estimation
3. Matériel et fourniture	_____ \$ estimation
4. Sous-traitance	_____ \$ estimation
5. Frais de déplacement et de séjour <i>(Selon les règlements établis à l'Université)</i>	_____ \$ estimation
6. Frais de communication et de production de rapport	_____ \$ estimation
7. Divers	_____ \$ estimation
8. Frais indirects	_____ \$ estimation
COÛT TOTAL	_____ \$

Le contrat est forfaitaire et le détail des coûts donnés ci-dessus est présenté aux fins de représentation seulement et pour fixer le montant forfaitaire final.



Préparation de l'offre de services: aspect budgétaire

- Inclure les frais indirects de recherche (FIR)
 - Consulter le DECSR pour connaître le pourcentage de FIR qui s'applique.
 - Appliqués sur le coût total du budget ou **incorporés à chaque poste budgétaire**



Préparation de l'offre de services: aspect contractuel

- Offre de services \neq contrat de recherche
- Questions de **confidentialité, propriété intellectuelle, publication des résultats** abordées dans le **contrat de recherche**

⇒ Limiter vos engagements et ceux de l'Université sur ces aspects

⇒ « *Cette proposition vous est soumise à titre indicatif. Les conditions finales du projet demeurent sous réserve de l'approbation par l'UQAC* »

Contrat de recherche

- Mis au point à partir de l'offre de services
 - DECSR et VRAESG
- Aborde les questions de **confidentialité, propriété intellectuelle, publication des résultats**
- Négocié et **signé par l'Université**
- Intervention du chercheur

Préparation d'une offre de services

Guide disponible sur le site de la recherche de
de l'UQAC

http://www.uqac.ca/recherche/valorisation/chercheurs/partenariat_commandite.php

Protection de la propriété intellectuelle (PI)

- Formes de protection de la PI
 - Brevets
 - Droits d'auteur
 - Marques de commerce
 - Dessins industriels
 - Topographies des circuits intégrés
 - Obtentions végétales
- Autres formes de protection
 - Secrets commerciaux
 - Ententes de confidentialité

Le droit d'auteur

- Droit exclusif que possède le titulaire d'une œuvre (très souvent, son créateur) de produire ou de reproduire cette œuvre ou de permettre à une autre personne de le faire. ³
 - Loi sur le droit d'auteur
 - Droits économiques et droit moraux
- Œuvre originale de nature littéraire, dramatique, musicale ou artistique
- Protection de l'expression d'une idée, et non de l'idée elle-même, d'une manière fixe (texte, enregistrement, dessin)



UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Le droit d'auteur

- Protection automatique
- Protection reconnue ailleurs dans le monde
(Conventions internationales reliées au droit d'auteur)
- Durée: vie de l'auteur + 50 ans au Canada
- Identification recommandée:
© nom du titulaire année



Le droit d'auteur

- Violation du droit d'auteur
 - reproduction (publication, exécution, etc.) d'une œuvre sans l'accord du titulaire du droit d'auteur
- Utilisation équitable
 - utilisation aux fins d'étude privée et de recherche, de critique ou de compte rendu, pour la communication de nouvelles
 - Mentionner la source et nom de l'auteur
- Internet: majorité des documents disponibles sur Internet protégés par le droit d'auteur



Le brevet

- Droit donné à un inventeur (ou à un cessionnaire) de profiter, sur une base exclusive et pour une période de 20 ans, de son invention en échange d'une description et d'une divulgation complètes. ⁴
 - Loi sur les brevets
- Vise les nouvelles inventions (procédé, machine, fabrication, composition de matériaux) ou toute amélioration nouvelle et utile d'une invention existante
- Critères de brevetabilité: nouveauté, utilité, apport inventif

[4] « L'accompagnement en innovation; De l'idée au marché, Module 1, Conférences présentées aux intervenants du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Gouvernement du Québec, 2004-2005-2006, 88 p.

Le brevet

- Breveter ou divulguer (publier):
[breveter AVANT de divulguer](#)
- Obtention du brevet nécessaire pour la protection
- Rédaction par agent de brevet



UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Le brevet

- Durée: 20 ans à partir du dépôt de la demande de brevet
- Protection territoriale
 - Un pays, un brevet
 - Priorité conventionnelle (traité de Paris)
 - Traité de coopération en matière de brevet ou PCT
- Demande de brevet publiée après 18 mois
- Coûts élevés



Cas des logiciels

- Protection par le droit d'auteur (code source, version exécutable)
- Possibilité de protection par brevet si le logiciel répond aux critères de brevetabilité et produit un « effet technique ».

Quelques liens internet sur la PI

- Site de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)
<http://patents.ic.gc.ca/cipo/cpd/fr/introduction.html>
- Site de l'United States Patent and Trademark Office (USPTO): <http://www.uspto.gov/>
- Site de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI):
<http://www.wipo.int/portal/index.html.fr>

Valorisation des résultats de la recherche universitaire

- À l'UQAC: élaboration d'une politique concernant la PI, d'un processus et d'outils pour la valorisation des résultats de la recherche
- Processus:
 - ✓ Déclaration d'invention/création
 - ✓ Évaluation préliminaire
 - ✓ Protection de la propriété intellectuelle (si nécessaire)
 - ✓ Stratégie de valorisation

Valorisation des résultats de la recherche universitaire

- Rôle de l'agent de valorisation
 - Mise en place de processus et d'outils pour la valorisation
 - Informe les chercheurs sur la PI
 - Offre du soutien et accompagne le chercheur dans le processus de valorisation
 - Gestion des dossiers (PI, licence, etc.)
 - Interface avec la société de valorisation
- Rôle du ou des inventeurs/auteurs
 - Collabore dans les étapes de protection et valorisation
 - Transfert des connaissances et technique

COLLABORATION ESSENTIELLE: TRAVAIL D'ÉQUIPE



Quelques liens internet: valorisation et innovation

- MDEIE: valorisation et transfert des résultats de la recherche
<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2965>
- Réseau québécois en innovation sociale:
<http://www.uquebec.ca/ptc/rqis/>
- « Chaînes de valorisation de résultats de la recherche universitaire recelant un potentiel d'utilisation par une entreprise ou par un autre milieu », Conseil de la science et de la technologie, 2006,
http://www.cst.gouv.qc.ca/IMG/pdf/Chaines_valorisation_2006-03_EdWeb_-2.pdf

Outils à disposition

- Site internet

<http://www.uqac.ca/recherche/valorisation/chercheurs/index.php>

- Répertoire d'expertises

Appel à tous

Accès par l'intranet: fiche d'expertise



UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Pour me joindre

Karine Herreyre

Local P4-6460

(418) 545-5011 poste 5302

Karine_Herreyre@uqac.ca



Merci de votre attention



UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Partenaires financiers

*Développement
économique, Innovation
et Exportation*

Québec 

RUTTEQ

RÉSEAU UNIVERSITAIRE EN TRANSFERT DES TECHNOLOGIES DE L'EST DU QUÉBEC

